



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Alliance : Énergiser au-delà du charbon (Alliance)

CATÉGORIE DU SUJET :

Changement climatique

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Multilatéral

FORME :

Instrument international volontaire

ÉTAT :

Le Canada a lancé l'Alliance en collaboration avec le Royaume-Uni en novembre 2017, et en assure actuellement la coprésidence.

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada

Partenaires : Ressources naturelles Canada; le ministère du Commerce, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle du Royaume-Uni; le secrétariat d'Alliance (accueillis par E3G et le Pembina Institute)

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- Site Web de l'[Alliance Énergiser au-delà du charbon](#)
- Site Web des [Mesures internationales du Canada sur les changements climatiques](#)

Personnes-ressources :

[Informathèque d'ECCC](#)

ÉDITION DU RECUEIL :

Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Le Canada codirige l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon avec le Royaume-Uni. L'Alliance a pour objectif l'accélération de la croissance écologique et la protection de l'environnement par l'élimination rapide de l'énergie traditionnelle au charbon. L'électricité produite à partir du charbon représente près de 40 % de l'énergie mondiale. C'est aussi une des sources d'énergie les plus génératrices de gaz à effet de serre et elle représente environ 30 % de toutes les émissions de CO₂ au monde. L'élimination progressive de l'énergie traditionnelle au charbon constitue la mesure la plus importante que les gouvernements et les organisations peuvent prendre pour lutter contre le changement climatique. Sans elle, le Canada et les autres pays n'atteindront pas les objectifs climatiques de l'accord de Paris. Une tendance mondiale se dessine, 97 gouvernements et organisations (en date de décembre 2019) ont rejoint l'Alliance. Cette association est déterminée à réaliser cette élimination progressive de manière durable et économiquement inclusive.

OBJECTIF

Codiriger une alliance mondiale constituée de gouvernements nationaux et infranationaux, d'entreprises et d'organisations, et faire progresser la transition vers l'abandon de l'électricité produite à partir du charbon.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Les membres de l'Alliance sont unis dans la volonté d'agir pour accélérer la croissance propre et la protection du climat par l'élimination graduelle rapide des centrales au charbon traditionnelles. Plus précisément :

- **Les membres gouvernementaux s'engagent à éliminer graduellement de leur territoire les centrales au charbon traditionnelles existantes** et à imposer un moratoire à toute nouvelle centrale au charbon traditionnelle sans dispositif de captage et de stockage du carbone en état de marche se trouvant sur leur territoire.
- **Les membres commerciaux et les membres non gouvernementaux s'engagent à s'approvisionner en électricité sans charbon.**
- **Tous les membres s'engagent à appuyer une énergie propre au moyen de leurs politiques** (publiques ou d'entreprise, selon le cas) et de leurs investissements, et à restreindre le financement des centrales au charbon

traditionnelles. Les membres s'engagent aussi à éliminer progressivement cette pratique de façon durable et inclusive sur le plan économique, notamment en apportant un soutien approprié aux travailleurs et aux collectivités.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les membres de l'Alliance reconnaissent qu'il est essentiel de délaissier la production traditionnelle d'électricité au charbon pour favoriser l'air pur, des collectivités saines, une croissance économique durable et un environnement climatique sécuritaire. Les résultats attendus de l'Alliance sont les suivants :

- Encourager un plus grand nombre de gouvernements et d'organisations à soutenir l'élimination graduelle des centrales traditionnelles au charbon dans un délai conforme à l'atteinte des objectifs relatifs à la température formulés dans l'Accord de Paris;
- Mettre en commun les pratiques exemplaires et mettre en valeur les efforts fructueux d'abandon de l'énergie au charbon;
- Promouvoir l'importance d'une transition juste tout en passant à des sources d'énergie plus propres.

PARTICIPATION DU CANADA

Le Canada et le Royaume-Uni ont cofondé et lancé l'Alliance lors de la 23^e session de la Conférence des Parties (CdP 23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en novembre 2017. L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, est coprésident de l'Alliance, et le Canada continue d'assurer l'orientation stratégique et de diriger les efforts de cette dernière.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Partage des connaissances : depuis son lancement, le Canada a soutenu l'Alliance en organisant 14 événements de haute visibilité lors de réunions internationales sur le climat et l'énergie — les CdP23 à 25, le Sommet des Nations unies sur l'action climatique et les réunions ministérielles sur l'énergie propre — afin de partager les expériences et les enseignements des membres de l'Alliance et d'entreprendre des discussions avec les gouvernements et les organisations

qui pourraient être au début de leur transition vers l'abandon du charbon. L'Alliance facilite également les échanges directs entre ses membres; par exemple, le Canada a partagé avec la Finlande son expertise dans l'élaboration de règlements visant à l'élimination progressive du charbon.

Diplomatie envers l'industrie du charbon : Le Canada travaille avec les membres de l'Alliance pour communiquer avec des pays qui utilisent actuellement des centrales électriques au charbon, ou qui envisagent de les ajouter à leur bouquet énergétique, afin de leur faire comprendre l'urgence d'éliminer progressivement ces centrales. En partageant son expertise et son leadership, le Canada cherche à accélérer la transition mondiale vers l'abandon du charbon.

Groupes de travail : afin d'accroître sa capacité à partager son expertise et à fournir une assistance aux gouvernements et aux organisations qui travaillent à l'élimination progressive de l'électricité produite à partir du charbon, l'Alliance a démarré trois groupes de travail thématiques : services publics, transition équitable et finances. Ces groupes de travail rassemblent des membres de l'Alliance ainsi que d'autres experts en vue d'élaborer des pratiques exemplaires et des recommandations sur leurs sujets respectifs.

Partenariats : Le Canada et l'Alliance ont établi des partenariats avec 10 organisations influentes. Celles-ci sont issues de la société civile (Bloomberg Philanthropies, Carbon Tracker, E3G, l'Institut Pembina et Rocky Mountain Institute) et du secteur financier (BloombergNEF, Cérès, le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique, le Local Authority Pension Fund Forum et les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies). À l'aide de ces partenariats, l'Alliance travaille à la croissance du réseau et des ressources disponibles pour le soutien de ses membres.

Résultats

Depuis son lancement à CdP23, les membres de l'Alliance ont passé de 27 à 97 (en décembre 2019) comprenant 33 gouvernements nationaux, 27 gouvernements infranationaux, ainsi que 37 entreprises ou organisations qui se sont engagés à soutenir l'élimination progressive de l'énergie au charbon. Les engagements relatifs à l'élimination progressive pris par les membres de l'Alliance représentent environ 35 % de la capacité charbonnière totale de l'OCDE ou environ 20 % de la capacité charbonnière mondiale (hormis la Chine).